

LA FRANCE,  
UNE CHANCÉ.

**MOBILISATION  
NATIONALE  
POUR LES HABITANTS  
DES QUARTIERS**

#LAFRANCEUNECHANCE



**DOSSIER DE PRESSE**

18 JUILLET 2018



# Faire République

## CULTURE

### Jumeler les institutions culturelles avec les quartiers de la politique de la ville

Chaque établissement culturel est invité à travailler de manière étroite et privilégiée dans un quartier prioritaire de la politique de la ville pour favoriser l'accès à la culture des habitants.

### Déployer les Micro-Folies, ainsi que les pratiques orchestrales dans les quartiers dès 2018

200 Micro-Folies seront déployées sur tout le territoire national. Elles visent à diffuser les contenus culturels des établissements nationaux culturels partenaires, à favoriser la création et à animer les territoires pour créer de nouveaux lieux de vie populaires.

### Développer la pratique musicale

La pratique collective d'un instrument en formation orchestrale est développée en s'appuyant, en particulier, sur l'expérience de deux structures : Démos et Orchestre à l'école. Le nombre de pupitre de Démos passera de 30 à 75 à l'horizon 2021, et le nombre d'orchestre à l'école s'élèvera à 1 480 contre 1 230 actuellement. À terme, 7 500 enfants seront bénéficiaires de la méthodologie de Démos, et 36 500 élèves participeront à un orchestre à l'école.

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### Agir concrètement pour faire progresser l'égalité femmes - hommes dans les quartiers

« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe d'une part, et de leur origine réelle ou supposée, ou en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part », souligne le Conseil national des villes dans son avis du 21 juin 2018.

L'action sera menée dans trois directions :

- la réappropriation de l'espace public : les marches exploratoires seront progressivement

systématisées. En interrogeant des groupes de femmes et de jeunes filles volontaires sur l'accès aux espaces publics, leurs cheminements et leur sécurité réelle ou ressentie, elles permettent de prendre en compte leurs besoins et de proposer des aménagements urbains ;

- la levée des freins à l'emploi des femmes, notamment en favorisant des modes de garde adaptés pour les mères de famille, et en prenant mieux en compte leurs besoins de mobilité (transports vers le lieu de travail, accès aux services publics...) ;
- la prise en compte de la dimension du genre dans les demandes de subventions au titre de la politique de la ville et des mesures incitatives seront développées (bonus financier pour la mise en œuvre effective d'actions émancipatrices pour le public féminin).